

COMpte RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 11 décembre 2025



Présent(e)s: Xavier BALLERY (Animation) ; Sébastien BONNET ; Julian BROWN ; Claude DE VULPIAN ; Arnaud DEMESLAY ; Laurence DUFLOS (Animation) ; Françoise GREISCH (Animation) ; Philippe LANTA ; Le Petit Dakar (Marie BARTHELEMY) ; Nathalie MOLHO-HATEM ; Joelle MONTANGERAND ; Arnaud PARIS ; Michaël SARFATI ; Margot TILLIER ; Adrien TRILLON ; Françoise VAUCHE (Animation) ; David WOLFF PATRICK ; Roger YOBA (Animation).

Excusé(e)s: Fanny CIUFO ; Benoit FOURNIER ; Clara NAHMIAS ; Yoan THOMAS ; Timothy TICEHURST.

Auditeurs libres : Sophie CADOT ; Mehdi MEJRI.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre, en salle Brébion-Valla.

Ordre du jour

1. Présentation de l'association Enlèvements des Enfants de l'Europe par Arnaud PARIS
2. Tour de Table : Choix des thèmes prioritaires pour l'année prochaine
3. Point sur les projets en cours
4. Point Budgets d'investissement et de fonctionnement
5. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif Citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation.
6. Questions diverses
7. Pot convivial et échanges

Présentation de l'association Enlèvements des Enfants de l'Europe par Arnaud PARIS :

Les principales informations à retenir :

- L'association a pour but de protéger les enfants français victimes d'enlèvements internationaux via une action démocratique, appelée le Référendum d'Initiative Partagée (RIP).
- Chaque année, plus de 6000 enfants européens sont victimes d'enlèvements parentaux vers des pays tiers, malgré la Convention de la Haye, qui impose aux Etats de coopérer pour garantir le retour rapide des enfants enlevés.
- Le RIP est une procédure démocratique qui permet, avec le soutien d'au moins 185 parlementaires (députés et sénateurs), de faire inscrire une loi grâce au soutien citoyen. La proposition de loi portée par l'association vise à rendre obligatoire l'action du Gouvernement français lorsqu'un autre État viole les conventions internationales de protection de l'enfance.
- Chaque citoyen peut aider en relayant la démarche entreprise par l'association, en demandant le soutien de parlementaires, en faisant des dons. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de l'association : www.enfantseurope.fr

Tour de table : Choix des thèmes prioritaires pour l'année prochaine :

1/ Education et jeunesse :

Les récentes plaintes de violences sexuelles déposées dans le 11^e arrondissement de Paris à l'encontre d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) suscitent de réelles inquiétudes des parents de Paris Centre. Les conseillers évoquent la possibilité de travailler sur le thème de la protection de l'enfance dans le quartier, par exemple sous la forme d'un « Ministère de l'enfance » permettant de rassembler tous les sujets concernant la sécurité des enfants dans le quartier : sécurité routière, échanges avec les responsables ATSEM permettant de discuter avec les parents des critères de recrutement, etc.

2/ Propreté :

Les conseillers constatent de réelles dégradations de la propreté dans leur quartier : poubelles qui débordent, pas assez de ramassage des déchets spécialement les week-ends lors de la surfréquentation du quartier.

3/ Partage de l'espace public :

Les conseillers évoquent la dangerosité représentée par les différents modes de mobilité : automobilistes, cyclistes, piétons. Ils souhaitent travailler à un meilleur partage de l'espace public pour tous les usagers.

4/ Nuisances :

Les nuisances sonores et lumineuses induites par les terrasses et les commerces du quartier sont des problématiques qui restent au cœur du débat du Conseil de quartier.

Point sur les projets en cours :

L'équipe d'animation présente le projet de concert Tribute aux Pink Floyd, organisé par le Conseil de quartier le 24 janvier 2026 à la Mairie de Paris Centre à partir de 16h.

Le concert est un hommage à l'univers du groupe de rock britannique Pink Floyd et est interprété par le groupe Axis Floyd Project, composé de 8 musiciens.

Informations pratiques :

ENTREE LIBRE dans la limite des places disponibles

Salle des Fêtes de la Mairie Paris Centre, 2 rue Eugène Spuller 75003

Point Budgets d'investissement et de fonctionnement 2025 :

Budget de fonctionnement (forfait annuel de 3306 €) :

Les conseillers ont voté durant l'année les montants suivants :

- Organisation d'un concert : 1500 €
- Balade historique : 600 €
- Vide-greniers : 400 €

- Fête des conseillers du 3 mai : 200 €
- Supports de communication : 500 €
- Pot de fin d'année : 150 €

Budget d'investissement (forfait annuel de 8264 €) :

Les conseillers ont voté durant l'année les montants suivants :

- Nichoirs pour espèces d'oiseaux : 460 € (la Coordination a contacté la Ligue de Protection des Oiseaux mais n'a reçu aucun retour à ce jour)
- Signalétique « non-fumeur » pour certains bancs du square Léonor Fini : 43,42 €
- Achat d'un Tuba pour le Conservatoire Mozart (projet commun avec plusieurs Conseils de quartier de Paris Centre) : 2500 €
- Achat d'une sono portative pour les événements de Conseils de quartier en extérieur (projet commun avec plusieurs Conseils de quartier de Paris Centre) : 100 €

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions et signalements posés à la Mairie à la séance de novembre.

Questions :

Est-il possible d'avoir une présentation du futur projet du square Picasso en lien avec le parc Léonor Fini ? L'état actuel du terrain de sport et des tables de ping-pong présents au parc Léonor Fini ne sont pas satisfaisants, est-ce qu'une réfection est envisagée rapidement avant les travaux du projet Picasso ?

Le projet Picasso 2030 est un projet porté par le Musée Picasso, qui comprend l'ouverture au public du jardin Picasso permettant l'agrandissement de la surface actuelle du jardin Léonor Fini et l'installation de sculptures Picasso dans ce nouvel espace vert.

Le Musée prévoit une nouvelle aile d'exposition qui sera construite sur la partie du jardin Léonor Fini, où est installé aujourd'hui le terrain de sport (prévu dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur - donc réglementaire).

La Mairie travaille actuellement avec le Musée pour que l'aire de jeux pour enfants soit maintenue dans le square agrandi et que le terrain de sport soit relogé à proximité immédiate dans le quartier.

La Mairie a également convenu que le Musée lance un comité local régulier en amont du démarrage du chantier et tout au long du projet pour présenter les phases du projet aux riverains, Conseils de Quartier et acteurs locaux.

La Mairie peut-elle faire un point d'étape concernant la mise en place de la Zone à Trafic Limité (ZTL) dans le quartier ? Est-elle finie ? Des contrôles sont-ils mis en place ?

Comme annoncé dans la presse, la Maire de Paris a annoncé la prolongation de la phase pédagogique jusqu'à la fin du mandat municipal. Il n'y a donc pas encore de contrôle ou de sanction pour la faire respecter, et elle ne donne donc pas ses pleins effets (l'étude d'impact suggérait qu'on pouvait atteindre une baisse de 10 à 35 % de baisse du trafic sur les grands axes, selon les rues). Il appartiendra à la prochaine équipe municipale de mettre en place ces contrôles.

Toutefois, elle donne quelques effets déjà, notamment car les GPS ont intégré la ZTL et proposent des itinéraires différents aux automobilistes qui ne feraient que traverser Paris Centre. Ainsi, il a été observé une baisse générale de trafic de l'ordre de 8 % depuis sa mise en œuvre, ce qui n'est pas rien en si peu de temps, et qui vient s'ajouter à la baisse tendancielle annuelle d'environ 5 % dans Paris Centre (liée aux autres mesures : réduction des files de circulation et du stationnement, baisse des vitesses maximales autorisées, report vers les transports en commun ou le vélo, etc.).

Les conseillers évoquent la sécurisation de l'accès dominical à la rue du Parc Royal au niveau de la rue de Turenne. Est-ce que l'installation de bornes mobiles serait envisageable ou une autre solution alternative ?

Paris Respire est une initiative hebdomadaire, qui n'a pas vocation à rendre tout le Marais piéton de manière définitive. C'est pourquoi de façon générale la Ville met en place une fermeture temporaire.

La Mairie peut engager une réflexion pour repenser ce dispositif - par exemple comme les barrières des rues aux enfants - cependant cela représente un coût.

Suite à cette réponse, les conseillers se déclarent favorables à la proposition de mise en place d'une barrière type rues aux enfants pour la sécurisation de l'accès dominical de la rue du Parc Royal.

Signalements :

La rampe d'accès Personne à Mobilité Réduite (PMR) rue Villehardouin donnant sur la rue de Hesse est très abrupte et ne permet pas de sécuriser les usagers. Il est souhaité une amélioration de cet accès PMR.

La Mairie a signalé à la voirie pour étude, l'accès au Square Saint-Gilles-Grand-Veneur-Pauline-Roland est en jeu. Toutefois, il est opportun de souligner que lorsque la Mairie reprend les nivelllements, il convient de reprendre tout le trottoir c'est pourquoi elle les intègre dans les programmations globales de travaux.

De manière générale, les conseillers relèvent une grande insécurité pour les piétons rue de Turenne. Ils évoquent également la disposition des ralentisseurs situés devant l'école Turenne qui permet aux véhicules de les contourner. Ils demandent à la Mairie de leur indiquer ce qui serait possible de mettre en place (et financable via le budget d'investissement du CQ) en termes de signalétique pour inciter les usagers à être plus disciplinés (radars pédagogiques, marquages au sol...).

La Mairie a demandé à la Direction de la Voirie et des Déplacements d'étudier la possibilité de la pose d'un ralentisseur qui prenne toute la largeur de la chaussée. Dans la discussion, il sera évoqué la possibilité d'un marquage au sol. La Mairie tiendra informé le CQ des avancées de cette demande. La Police Municipale est mobilisée à cet endroit, particulièrement autour de l'école.

Questions et signalements votés par les conseillers du CQ Marais-Place des Vosges :

Questions :

- La propreté est un sujet récurrent pour le quartier Marais-Place des Vosges. En effet, de nombreux signalements ont été effectués lors des réunions du Conseil de quartier concernant les débordements de poubelles de rue, les suppressions de poubelles dans l'espace public, le manque de ramassage de déchets... Les conseillers questionnent la Mairie sur le fonctionnement mis en place dans le quartier : par qui est effectuée la collecte de déchets, quelle est la fréquence prévue, quels sont les effets de la politique de désencombrement de l'espace public et quelles solutions envisagées ? Ils souhaiteraient que les services en charge de la propreté puissent faire un exposé du sujet lors d'une réunion du CQ afin de pouvoir bien comprendre la politique mise en place et pouvoir avoir un regard technique sur le sujet.
- Suite aux affaires de violences sexuelles dans les écoles maternelles / primaires ayant eu lieu à Paris, des conseillers souhaiteraient pouvoir également organiser l'intervention de responsables de la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) et de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) afin d'échanger sur la protection des enfants dans le milieu scolaire. La Mairie pourrait-elle organiser cette intervention ?

Informations diverses :

- Prochaine réunion du CQ : le 29 janvier 2026 à 18h45 à la MVAC de Paris Centre site Marais, située au 5 rue Perrée
- Signalement des nuisances professionnelles via le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (BANP) : [lien vers la page](#).
- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des évènements des Conseils de quartier de Paris Centre : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>